



MNALTIGLOB Patrimoine

Mathieu NEVEU

☎ 06.82.91.48.37

✉ mneveu@mnaltiglob.com

18 rue du clos fleuri

49130 Sainte Gemmes sur Loire

Lettre de mission

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu nous consulter en qualité de conseil en gestion de patrimoine et nous vous remercions de cette confiance.

A l'occasion d'un précédent entretien, nous vous avons remis le document d'entrée en première relation comportant les mentions prescrites par l'article 325-5 du règlement général de l'AMF et par l'article L521-2 du code des assurances.

Cette lettre de mission a pour objet de définir et de contractualiser les conditions et les modalités de notre intervention.

1. MODALITES DE NOTRE PRESTATION

Lors de notre entretien du, vous m'avez fait part des axes de réflexion qui vous semblent déterminants et sur lesquels vous souhaitez que nous portions l'accent compte tenu de vos objectifs patrimoniaux.

Afin de répondre à votre attente, nous vous proposons de :

- Réaliser un audit de votre situation patrimoniale actuelle sur les plans économiques, juridiques ou fiscaux
- Evaluer votre politique de placement et d'épargne actuelle et mettre en place une stratégie de gestion à moyen/long terme intégrant vos objectifs et critères de gestion personnels
- Vous fournir un service de recommandation personnalisée en assurance
- Vous conseiller dans les allocations d'actifs de vos placements financiers, assurance-vie, immobiliers
- Etudier les moyens de valoriser votre épargne
- Préparer la transmission de votre patrimoine
- Analyser votre situation fiscale et le cas échéant les modalités d'optimisation
- Etudier les moyens de préparer votre retraite
- Etudier les moyens de protéger votre conjoint
- Etudier les modalités de financement de votre bien immobilier
- Autre :

Votre patrimoine global ou vos objectifs de placement sont amenés à évoluer dans le temps. Pour cette raison, nous vous proposons de :

- Convenir d'un rendez-vous, lorsque vous le jugerez nécessaire, pour faire le point sur votre situation patrimoniale
- Vous accompagner, à votre demande, dans vos démarches auprès des intermédiaires financiers, des autorités administratives ou de conseillers juridiques et fiscaux
- Autre :

Notre mission débutera à réception d'un exemplaire de la présente lettre de mission signée par vos soins.

Nous collecterons l'ensemble des informations vous concernant de manière à pouvoir vous recommander les produits, opérations, biens ou services adaptés à votre situation.

A réception complète des documents et informations nécessaires à notre mission, nous conviendrons d'un rendez-vous de présentation de nos préconisations.

Vous pourrez alors choisir de mettre en œuvre la stratégie que vous aurez retenue avec le ou les professionnels de votre choix. Nous espérons que vous nous accorderez votre confiance pour leur mise en œuvre.

2. MODALITES SPECIFIQUES A L'ACTIVITE DE CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Comme indiqué dans le document d'entrée en relation, si dans le cadre de notre mission nous devons vous prescrire des conseils en investissements financiers, **ces conseils seraient fournis de manière non-indépendante ce qui nous autorise à conserver les rémunérations perçues de la part des établissements promoteurs de produits au titre des produits acquis à la suite des conseils prodigués.** Ces conseils reposeraient sur l'analyse d'un éventail large des différents types d'instruments financiers ou services d'investissements proposés sur le marché. L'éventail ne se limiterait pas aux instruments émis ou fournis par des entités avec lesquelles nous entretenons des liens étroits.

Vous trouverez dans notre document d'entrée en relation la liste des établissements promoteurs de produits avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale.

Vous serez informé de toute modification de notre manière de fournir des conseils en investissements ou de toute actualisation de la liste des établissements promoteurs de produits avec lesquels notre cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale.

Si notre relation était appelée à devenir durable, l'adéquation de nos recommandations serait examinée

- trimestriellement (actifs confiés supérieurs à 100 000 €)

- semestriellement (actifs confiés entre 15 000 € et 100 000 €)

- annuellement (actifs confiés inférieurs à 15 000 €)

La nécessité de cette évaluation et ses modalités vous seront précisées dans la déclaration d'adéquation qui vous sera remise ultérieurement.

CGP-CNCGP – Avril 2023

MNALTIGLOB PATRIMOINE SARL au capital de 1 500 Euros – RCS Angers 904 688 926 – APE 6622Z
Siège social : 18 rue du clos fleuri 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Société enregistrée à l'ORIAS sous le n°21009651 (www.orias.fr) en qualité de société de courtage en assurance (COA), en opération de banque et services de paiement (COBSP), Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine association agréée par l'AMF. Activité de démarchage bancaire et financier.

Carte professionnelle n° CPI49012021000000041 permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI.
Garantie Financière RCP n°118.263.166 - MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 Le Mans CEDEX 9.

Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs

3. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LES STRATEGIES D'INVESTISSEMENTS PROPOSES

Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans un document qui vous expliquera pourquoi la recommandation formulée vous est adaptée, notamment en quoi elle correspond à vos objectifs d'investissements, y compris vos éventuelles préférences en matière de durabilité, à la durée d'investissement, à votre attitude à l'égard du risque et à votre situation financière, y compris à votre capacité à subir des pertes. L'évaluation de l'adéquation relève de la responsabilité de votre conseiller.

Les instruments financiers et les stratégies d'investissement susceptibles de vous être proposés sont les suivants :

	Niveau de risque	Horizon de placement	Niveau de perte maximal	Principaux risques
Actions	Elevé	Long	Totalité du capital	Perte en capital, change, liquidité si non coté.
Obligations	Faible à élevé	Court à long	Totalité du capital	Taux, change, liquidité, change, contrepartie.
Produits complexes	Elevé	Long	Supérieur au capital investi	Perte en capital, change.
OPCVM	Faible à élevé	Court à long	Totalité du capital	Perte en capital, taux, change.
SCPI et OPCI	Faible à moyen	Long	Totalité du capital	Perte en capital, liquidité, change, éventuellement fiscal.
FIP et FCPI	Elevé	Long	Totalité du capital	Perte en capital, liquidité, fiscal.
Titres de créances structurés	Faible à élevé	Court à long	Aucun, partiel ou totalité du capital	Perte en capital, liquidité, contrepartie.
Fonds professionnels	Elevé	Long	Totalité du capital	Perte en capital, change, liquidité.
GFA, GFV, GFI	Elevé	Long	Totalité du capital	Perte en capital, liquidité, fiscal.
Loi "Girardin"	Elevé	Court	Totalité du capital	Fiscal, fraude.
Actifs numériques	Elevé	Long	Totalité du capital	Perte en capital, liquidité, change, fraude.

Risque de perte en capital : L'instrument financier ou la stratégie d'investissement ne présente pas de garantie en capital, vous exposant à un risque de perte des sommes investies. Un produit présentant un potentiel de rendement élevé implique un risque de perte en capital élevé.

CGP-CNCGP – Avril 2023

MNALTIGLOB PATRIMOINE SARL au capital de 1 500 € – RCS Angers 904 688 926 – APE 6622Z
Siège social : 18 rue du clos fleuri 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Société enregistrée à l'ORIAS sous le n°21009651 (www.orias.fr) en qualité de société de courtage en assurance (COA), en opération de banque et services de paiement (COBSP), Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine association agréée par l'AMF. Activité de démarchage bancaire et financier.

Carte professionnelle n° CPI49012021000000041 permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI.
Garantie Financière RCP n°118.263.166 - MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 Le Mans CEDEX 9.

Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs

Risque de liquidité : Impossibilité ou difficulté à pouvoir vendre ses instruments financiers en raison de l'inexistence ou de l'étroitesse du marché pour ces titres.

Risque de change : Risque auquel s'expose tout investisseur se portant acquéreur d'un actif libellé dans une autre devise que celle ayant cours légal dans son pays.

Risque de contrepartie : Perte définitive de la créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements.

Risque fiscal : Si l'instrument financier ou la stratégie d'investissement permet de bénéficier d'un avantage fiscal, celui-ci peut faire l'objet d'une rectification par l'administration fiscale en cas de non-respect des dispositions fiscales encadrant cet avantage.

Risque de fraude : Utilisation frauduleuse des fonds à des fins autres que la réalisation de l'investissement.

4. COUTS ET REMUNERATIONS

Concernant le budget relatif à cette mission et compte tenu des problématiques évoquées lors de notre entretien, nous estimons que cette mission pourra être rémunérée par des commissions et/ou des rétrocessions de commissions versées par les établissements promoteurs de produits liés aux investissements que vous réaliserez par l'intermédiaire de notre entreprise.

Pour votre information, lorsque la prestation de conseil est suivie de la réalisation d'un investissement financier ou de la fourniture d'un service d'investissement, vous êtes susceptible de supporter certains coûts et frais suivants :

- des coûts et frais liés aux services d'investissement à acquitter auprès du prestataire de service : frais de dossier, de résiliation ou de transfert, honoraires de conseil ou de gestion sous mandat, frais de transaction, frais administratifs, droits de garde, certains droits ou taxes, frais de distribution, commissions liées aux résultats ;
- des coûts et frais liés aux instruments financiers prélevés sur l'investissement : frais d'entrée et de sortie, frais de transaction, frais de gestion, frais administratifs, frais de distribution, commissions liées aux résultats ou commissions d'intéressement.

Une estimation raisonnable des coûts et frais vous sera fournie avant la réalisation de l'investissement financier ou la fourniture du service d'investissement.

5. INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATIONS

Dans le cadre de notre relation contractuelle, acceptez-vous que les informations vous soient communiquées sur un support durable autre que le papier ?

- OUI
- NON

En cas de réponse positive, nous vous informons que nous pourrions vous communiquer ces informations :

- au moyen d'un site internet (les informations étant accessibles de manière continue pendant le laps de temps raisonnablement nécessaire pour que vous puissiez les examiner) ;

CGP-CNCGP – Avril 2023

MNALTIGLOB PATRIMOINE SARL au capital de 1 500 Euros – RCS Angers 904 688 926 – APE 6622Z
Siège social : 18 rue du clos fleuri 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Société enregistrée à l'ORIAS sous le n°21009651 (www.orias.fr) en qualité de société de courtage en assurance (COA), en opération de banque et services de paiement (COBSP), Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine association agréée par l'AMF. Activité de démarchage bancaire et financier.

Carte professionnelle n° CPI49012021000000041 permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI.
Garantie Financière RCP n°118.263.166 - MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 Le Mans CEDEX 9.

Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs

- par courrier électronique à votre adresse :
- Autres :

6. CONFIDENTIALITE

En application de l'article 325-4 du règlement général de l'AMF, l'entreprise s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine ou aux autorités de tutelle dans le cadre de leurs missions de contrôle.

7. DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Il est ici précisé que la présente mission implique une obligation de moyens et non une obligation de résultats.

Lors de notre mission, nous pourrions être amenés à demander à vos conseils habituels, avec votre accord, de bien vouloir nous communiquer tous renseignements utiles.

En outre, vous vous engagez par la signature de ce document à un devoir d'information et de coopération sincère et exhaustive.

Si notre relation est appelée à devenir durable, vous vous obligez notamment à répondre à nos sollicitations dont l'objet sera la mise à jour des informations vous concernant qui nous sont nécessaires pour vérifier l'adéquation de nos recommandations dans le temps.

Notre mission fera l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction tous les ans. Chacune des parties pourra y renoncer à condition de respecter un délai de préavis d'un mois.

8. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Monsieur NEVEU Mathieu en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur les bases légales que sont votre consentement, la nécessité d'exécuter le présent contrat, et le respect de nos obligations légales, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

CGP-CNCGP – Avril 2023

MNALTIGLOB PATRIMOINE SARL au capital de 1 500 Euros – RCS Angers 904 688 926 – APE 6622Z
Siège social : 18 rue du clos fleuri 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Société enregistrée à l'ORIAS sous le n°21009651 (www.orias.fr) en qualité de société de courtage en assurance (COA), en opération de banque et services de paiement (COBSP), Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine association agréée par l'AMF. Activité de démarchage bancaire et financier.

Carte professionnelle n° CPI49012021000000041 permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI.
Garantie Financière RCP n°118.263.166 - MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 Le Mans CEDEX 9.

Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs

Les informations collectées sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires informatiques et, en cas d'intermédiation d'un produit, au fournisseur de celui-ci.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à mneveu@mnaltiglob.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

9. RECLAMATION/LITIGE

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois à compter de son envoi pour y répondre.

Vous pouvez, en second lieu, saisir gratuitement le médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>.

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

10. CLAUDE DE DEMARCHAGE

Dans le cas où la lettre de mission serait le résultat d'un acte de démarchage, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de quatorze jours, à compter de la date de réception de la présente lettre de mission. Durant cette période, vous aurez la liberté de renoncer purement et simplement à votre engagement en nous faisant parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception une lettre de renonciation suivant le modèle ci-après : « *Je, soussigné, [Nom Prénom] déclare renoncer au contrat de prestation de service conclu le [Date] avec [Nom Prénom] représentant le Cabinet [Nom du cabinet]* ».

CGP-CNCGP – Avril 2023

MNALTIGLOB PATRIMOINE SARL au capital de 1 500 Euros – RCS Angers 904 688 926 – APE 6622Z
Siège social : 18 rue du clos fleuri 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Société enregistrée à l'ORIAS sous le n°21009651 (www.orias.fr) en qualité de société de courtage en assurance (COA), en opération de banque et services de paiement (COBSP), Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine association agréée par l'AMF. Activité de démarchage bancaire et financier.

Carte professionnelle n° CPI49012021000000041 permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI.
Garantie Financière RCP n°118.263.166 - MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 Le Mans CEDEX 9.

Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs

Fait le : à : en deux exemplaires originaux	
Signature du client précédée des nom et prénom	« Dénomination sociale » « Statut(s) Orias » (CIF / IAS / IOBSP) Numéro Orias : 21009651 « Nom et prénom du Conseiller » Signature du Conseiller

CGP-CNCGP – Avril 2023

MNALTIGLOB PATRIMOINE SARL au capital de 1 500 Euros – RCS Angers 904 688 926 – APE 6622Z
 Siège social : 18 rue du clos fleuri 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Société enregistrée à l'ORIAS sous le n°21009651 (www.orias.fr) en qualité de société de courtage en assurance (COA), en opération de banque et services de paiement (COBSP), Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine association agréée par l'AMF. Activité de démarchage bancaire et financier.

Carte professionnelle n° CPI49012021000000041 permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI.
 Garantie Financière RCP n°118.263.166 - MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 Le Mans CEDEX 9.

Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs